



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 26 avril 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 avril 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHİ, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. PUGLIESI à M. PAOLINI, M. BILLARD à M. FILONI, M. VOGLIMACCI à M. LE MAIRE, Mme SANNA à Mme SICHİ, Mme FALCHI à Mme BERNARD, Mme SANTONI-BRUNELLI à Mme CORTICCHIATO, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI, Mme MASSEI à Mme VILLANOVA, M. DELIPERI à M. BACCI

**Etaient absents :**

Mme JEANNE, M. CHAREYRE, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. MONDOLONI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

---

Séance du mercredi 26 avril 2017

Délibération N°2017/93

**Transformation d'emplois budgétaires à temps complets et non complets afin de permettre la stagiairisation d'agents communaux**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

Dans le cadre du projet global de structuration des services visant à les rendre plus efficaces, il est proposé de rééquilibrer le tableau des effectifs, notamment en ce qui concerne les filières technique, administrative, culturelle, animation et médico-sociale.

Il semble ainsi opportun afin d'avoir un tableau des effectifs plus cohérents avec les besoins, les objectifs de la collectivité et de permettre la stagiairisation d'agents communaux, de transformer 4 emplois budgétaires à temps complets et non complets.

**CATEGORIE C : 4 postes**

<b>Suppression de</b>	<b>Temps de travail</b>
2 Postes d'Adjoint d'Animation	Temps Non Complet à 80%
1 Poste d'Adjoint Administratif	Temps Non Complet à 80%
1 Poste d'Adjoint Technique	Temps Non Complet à 50%

<b>Création de</b>	<b>Temps de travail</b>
2 Postes d'Adjoint d'Animation	Temps complet
2 Postes d'Agent Social	Temps Non Complet à 80%

**Considérant :**

- qu'il y a lieu de modifier 4 emplois budgétaires à temps complet et non complet afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs.
- que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2017, chapitre 012.

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'autoriser Monsieur le Maire à modifier le tableau des emplois budgétaires à temps complet et temps non complet comme suit :

**CATEGORIE C : 4 postes**

<b>Suppression de</b>	<b>Temps de travail</b>
2 Postes d'Adjoint d'Animation	Temps Non Complet à 80%
1 Poste d'Adjoint Administratif	Temps Non Complet à 80%
1 Poste d'Adjoint Technique	Temps Non Complet à 50%

<b>Création de</b>	<b>Temps de travail</b>
2 Postes d'Adjoint d'Animation	Temps complet
2 Postes d'Agent Social	Temps Non Complet à 80%

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué  
et après en avoir délibéré,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 avril 2017,

**Considérant :**

- qu'il y a lieu de modifier 4 emplois budgétaires à temps complet et non complet afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs.
- que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2017, chapitre 012,
- qu'il revient au conseil municipal d'autoriser la suppression et la création d'emplois budgétaires,

**AUTORISE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

M. le Maire à transformer 4 emplois budgétaires à temps complets et non complets afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs.

**CATEGORIE C : 4 postes**

Suppression de	Temps de travail
2 Postes d'Adjoint d'Animation	Temps Non Complet à 80%
1 Poste d'Adjoint Administratif	Temps Non Complet à 80%
1 Poste d'Adjoint Technique	Temps Non Complet à 50%

Création de	Temps de travail
2 Postes d'Adjoint d'Animation	Temps complet
2 Postes d'Agent Social	Temps Non Complet à 80%

**DIT**

Que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Ville, Exercice 2017, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170426-2017\_93-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2017

Publication : 03/05/2017

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**